

La grande braderie

JOBS JOBS JOBS

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL DÉCENT
ET LE COMMERCE

03

solidar

decent work
decent life 



« Le processus de libéralisation économique se caractérise principalement par une plus grande « flexibilité » des revenus et l'érosion du revenu minimum, une révision à la baisse de la réglementation et de la législation en matière d'emploi dans le secteur public. Le désir des pays en développement d'attirer les investissements étrangers et d'étendre les exportations mène souvent à une course vers le bas au niveau de la protection des travailleurs. »

LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE –
LA CRISE DE L'INÉGALITÉ,
ONU, 25 AOÛT 2005



Contexte

Le fait que la croissance économique seule ne permette pas d'éradiquer la pauvreté est une évidence que beaucoup de responsables politiques commencent à admettre. Les théories économiques selon lesquelles l'argent des plus riches finit par profiter aux plus pauvres (« Tickle-Down Theories ») se sont révélées fausses. Dans bien des pays en développement, la richesse provenant de la croissance économique reste concentrée entre les mains des élites, et rien n'illustre mieux cet état de fait que la relation entre le commerce et le travail décent. La question de si et comment la libéralisation des échanges commerciaux peut contribuer à l'éradication de la pauvreté et de l'inégalité est une fois encore en tête de l'ordre du jour, en particulier au lendemain de la crise économique mondiale, où de nombreux politiciens néo-libéraux ont demandé une conclusion rapide du dernier cycle de négociations commerciales de l'OMC, tandis que la société civile, les universitaires et les syndicats ont demandé une refonte complète du système commercial mondial.

Aujourd'hui plus que jamais, la création d'emplois assurant un niveau adéquat de revenus et protégeant les droits des travailleurs est le nerf de la guerre. Des millions de personnes ont déjà perdu leur emploi, et il semblerait que ce ne soit qu'un début. Ceci s'ajoute au fait que même avant la crise, nous étions en pleine crise de l'emploi : 189,9 millions de personnes dans le monde sont au chômage, et plus de la moitié de la main-d'œuvre mondiale travaille mais gagne moins de 2 dollars par jour.

Il est grand temps de nous demander quel type de système commercial mondial nous aidera vraiment à redistribuer la richesse potentielle générée par les échanges commerciaux.

Le commerce et l'emploi : plus ou moins d'emplois ? Des conditions meilleures ou pires ?

Au cours des 30 dernières années, les économistes et les responsables politiques n'ont cessé de psalmodier le même mantra : la libéralisation de l'économie entraînera la croissance économique, ce qui se traduira automatiquement par une augmentation de l'emploi. Or, on ne compte plus les preuves du contraire. En effet, le commerce n'a non seulement pas généré assez d'emplois, mais encore la croissance économique vécue par les pays depuis la libéralisation de leurs marchés commerciaux s'est révélée une croissance sans emploi. En dépit d'environ 4,2 % de croissance de la production mondiale entre 1997 et 2007, l'emploi dans le monde n'a augmenté que de 1,6 % par an¹.

Tout comme **avoir un emploi ne signifie pas disposer d'un revenu suffisant pour vivre**. En plus du chômage, bon nombre de travailleurs du monde sont sous-employés, cumulant parfois les emplois soit occasionnellement, soit habituellement, sans aucune sécurité de l'emploi. En Asie seulement, un milliard de personnes travaillent pour moins de 2 USD par jour. On les appelle les travailleurs pauvres parce que même s'ils ont un emploi, ils ne gagnent pas assez pour vivre. Les femmes représentent 60 % de ces travailleurs pauvres.

Même les partisans de la libéralisation du commerce ont été bien obligés d'admettre que celle-ci et la création d'emplois n'étaient pas automatiquement liées. Par exemple, la Banque mondiale a admis que pendant les phases de libéralisation des échanges commerciaux, le taux de destruction de l'emploi pouvait aller beaucoup plus vite que la création d'emploi. La mondialisation pourrait dès lors aller de pair avec une **hausse du taux de chômage**².

¹ OIT, Tendances mondiales de l'emploi, janvier 2008.

² M.Rama, Globalisation and Workers in Developing Countries, Banque mondiale, Policy Research Working Papers (2003) p.17.

Une idée de l'effet d'une libéralisation brusque et soudaine nous est donné par le chaos et le déplacement qui ont fait suite à l'échéance de l'**Accord sur le textile et la confection**, en 2005. La réduction des quotas à zéro dans l'industrie textile et de la chaussure a signifié que des pays producteurs où les salaires étaient bas, comme le Lesotho ou le Népal, ont vu leur travail partir vers des pays où la protection des travailleurs était encore moindre, comme la Chine. Beaucoup de pays moins développés dépendaient du secteur du textile et de la confection pour une grande partie de leurs revenus. Maintenant que les revenus sont partis, près de 3 millions de travailleurs risquent de perdre leur emploi, et les conditions de travail de tous les travailleurs sont revues à la baisse³. La concurrence entre les sociétés est rude : elles font travailler leurs ouvriers plus dur, plus longtemps, pour moins d'argent, et recourent à des actes de répression pour empêcher les syndicats de pénétrer sur les lieux de production.

Mais la libéralisation du commerce n'a pas eu pour seule conséquence la perte d'emplois. Les producteurs de marchandises appauvris, que ce soit dans l'économie informelle urbaine ou dans l'agriculture, ont été particulièrement vulnérables à l'arrivée massive de biens bon marché. Ceci a eu pour conséquence une augmentation en flèche de la migration intérieure, les producteurs agricoles quittant leurs terres pour chercher un emploi en ville, phénomène qui a donné naissance aux bidonvilles, et fait baisser les conditions de travail, parce que les gens, désespérés, étaient prêts à accepter n'importe quoi.

Ce phénomène est non seulement le résultat de l'impact économique primaire du commerce libéralisé mais encore de ses effets indirects. Ainsi, la mobilité accrue des capitaux combinée à un taux de chômage élevé a affaibli la position de négociation des travailleurs vis-à-vis des employeurs. En même temps, une concurrence internationale en hausse pour les marchés et les investissements directs à l'étranger ont généré des pressions en vue d'une plus grande flexibilité du marché du travail et d'une érosion de la protection sociale. Dès lors, et malgré certains effets positifs des investissements directs à l'étranger⁴, on a vu monter l'inquiétude face à l'indécence des emplois générés dans certains secteurs du système de production mondial. Ceci est particulièrement vrai de l'emploi dans les sociétés qui agissent en tant que sous-contractants pour des entreprises multinationales dans les industries à fort coefficient de main-d'œuvre.

Les négociations commerciales actuelles

Le fait que les pays en développement aient en réalité souffert de la libéralisation des échanges est la raison pour laquelle en 2001, l'organisation qui fixe les règles du commerce mondial, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a décidé de négocier ce que l'on a appelé l'Agenda de Doha pour le développement. L'intention de ce dernier cycle de négociations commerciales était, selon ses auteurs, de rendre les règles commerciales plus justes pour les pays en développement. Les opposants ont rétorqué que ce cycle de négociations étendrait des règles commerciales qui sont néfastes au développement et affecteraient démesurément « l'espace politique » intérieur des pays. Au fur et à mesure que les négociations avançaient, la crédibilité de l'OMC en tant qu'institution représentant les intérêts des riches comme des pauvres s'est vue largement entamée : il est devenu évident que la plupart des bénéficiaires resteraient probablement dans le monde développé. Une étude de la Tufts University a attiré l'attention sur les chiffres de la Banque mondiale, qui annonçaient un « scénario probable » issu des négociations des « gains » les pays en développement de 6,7 milliards de dollars contre 31,7 milliards de dollars pour les pays du nord (i.e. une moyenne de moins d'un penny par jour pour les pays en développement)⁵.

³ Le revers du modèle : La libéralisation du secteur du textile et de la confection profite surtout aux pays qui jouent la carte de la concurrence la plus déloyale, Confédération internationale des syndicats libres, 2005.

⁴ Par exemple le fait que les travailleurs des sociétés étrangères gagnent souvent plus que ceux des entreprises locales.

⁵ Back to the Drawing Board: No Basis for Concluding the Doha Round of Negotiations, Kevin P. Gallagher et Timothy A. Wise, RIS Policy Brief #36, avril 2008.



© PAUL WEINBERG

La libéralisation des échanges commerciaux en Afrique

La plupart des pays moins développés, un groupe qui englobe la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, voient leur part des marchés mondiaux baisser, malgré le fait que bon nombre d'entre eux appliquent une politique de libéralisation des échanges commerciaux. En conséquence, l'Afrique est le continent qui souffre le plus de la hausse du taux de l'emploi informel. Quelque 85 % des travailleurs ne gagnent pas plus de 2 USD par jour. Et la tendance empire : au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs qui gagnent moins de 2 USD par jour a augmenté de 55,55 millions, avec une hausse de 26,6 millions de ceux qui gagnent moins de 1 USD par jour.

Un problème majeur avec la manière dont les négociations commerciales sont actuellement menées est le fait que les secteurs sont troqués les uns contre les autres, comme s'ils étaient égaux, librement interchangeable. Lors du cycle de l'OMC à Doha, par exemple, le but est d'assortir « ambition » dans l'agriculture et « ambition » dans les négociations sur l'accès au marché pour les produits non agricoles (AMNA). En d'autres termes, un pays comme le Brésil, qui souhaite avoir accès aux marchés agricoles des autres et défend son industrie, troque ses secteurs AMNA contre des baisses dans l'agriculture. Dans la mesure où les travailleurs ne sont pas nécessairement capables de passer en douceur d'un secteur à un autre, cette stratégie n'a pas de sens, étant donné qu'elle part du principe que pour que certains gagnent des emplois, il faut que d'autres en perdent. Elle est également en contradiction avec la notion de développement que les pays de l'UE ont appliquée après la Première Guerre mondiale, soit construire et protéger leurs secteurs industriel et agricole.

C'est ce genre de contradictions qui expliquent que depuis 2001, on ne soit parvenu à aucun accord sur le cycle de Doha. Le cycle de négociation n'a cessé d'être suspendu en juillet 2008, moment où les ministres du commerce, réunis à Genève, piétinaient. Entre-temps, lorsqu'il est apparu clairement que les gouvernements des pays en développement ne signeraient pas cet accord sans concessions et sauvegardes adaptées, ceux intéressés à poursuivre le programme de libéralisation du commerce, comme les États-Unis et l'UE, se sont tournés vers les accords régionaux de libre-échange (ALE) pour ouvrir l'accès aux marchés.

Ces accords ont un effet tout aussi dévastateur et opposent les pays industrialisés, forts, aux plus petits en développement dans ce qui est clairement une relation de pouvoir inégale. Selon un rapport de la CNUCED portant sur les accords de libre échange entre pays en développement et pays développés, les bénéfices que retirent les pays en développement d'un meilleur accès au marché sont loin d'être garantis, alors qu'ils doivent céder une bonne part de leur espace politique, qu'ils pourraient par ailleurs utiliser pour promouvoir la création de nouvelles capacités productives, une modernisation industrielle et des changements structurels dans leurs économies⁶. Ce même rapport des domaines non commerciaux dans lesquels les accords de libre échange avec les pays développés auront des retombées particulièrement négatives sur les pays en développement. Tout d'abord, dans le cadre des marchés publics, les pays en développement appliquent des mesures qui favorisent les sociétés et la main-d'œuvre locales, et donnent un coup de pouce à l'économie nationale, générant ainsi des emplois. Toutefois, les ALE suppriment cet outil politique en ouvrant les marchés publics aux sociétés étrangères, ce qui fait que les compagnies locales ne sont pas en mesure de les concurrencer. Ensuite beaucoup d'ALE actuellement négociés exigent des pays en développement qu'ils libéralisent leur secteur des services, ce qui entame gravement le secteur des services publics comme la banque, la finance, les télécommunications et les services professionnels.

Enfin, les règles de protection des investisseurs qui régissent les ALE dotent de nouveaux droits ces investisseurs potentiels, ce qui réduit de manière drastique la marge de manœuvre des pays hôtes pour décider si, oui ou non, ils approuvent un investissement étranger ou posent des conditions à cette approbation. En outre, les mesures favorisant les investisseurs locaux doivent être revues à la baisse, car elles sont perçues comme discriminatoires à l'encontre des investisseurs étrangers⁷. Il vaudrait donc mieux que les pays en développement fassent montre de prudence et ne se ruent pas dans des ALE Nord-Sud bilatéraux ou régionaux, conclut le rapport.

« Aucune entreprise qui dépend pour son existence du versement de sommes inférieures à un salaire correct à ses travailleurs n'a le droit de poursuivre ses activités dans notre pays. Par salaire correct, j'entends plus qu'un simple niveau de subsistance : je veux dire un salaire permettant de vivre décemment »

FRANKLIN DELANO ROOSEVELT



© MAURO MARTINI

⁶ Rapport sur le commerce et le développement 2007, CNUCED, 2007.

⁷ Diverses mesures adoptées par exemple en Malaisie, durant la crise de 1997-1999, comme des restrictions temporaires sur les transferts de capitaux vers l'extérieur par les étrangers en Malaisie, auraient été interdites.



Ne pas tirer les leçons du passé

L'ironie, dans la discussion sur le commerce et le développement, est que, en termes de libéralisation des échanges commerciaux, les pays industrialisés incitent les pays en développement à suivre une voie totalement différente que celle qu'eux-mêmes ont suivie. La théorie selon laquelle les pays développés, et l'Europe en particulier, sont parvenus à atteindre le haut niveau de développement dont ils jouissent actuellement grâce au libre échange, est un leurre. L'industrie européenne et américaine ont, pendant de nombreuses années, bénéficié de niveaux élevés de **protection douanière**, ce qui a permis aux industries de se développer et de croître sans la menace d'importations moins chères.

De même, l'idée que ce que l'on appelle les tigres asiatiques ont été capables de se développer économiquement à l'allure à laquelle ils l'ont fait grâce à la libéralisation des échanges commerciaux est un argument qui fait fi du fait que des pays tels que la Chine, le Vietnam, la Corée, le Japon, l'Inde et Taiwan, ont tous appliqué des politiques extrêmement protectionnistes pour protéger leurs industries naissantes.

L'Europe globale

Toutefois, en octobre 2006, Peter Mandelson, alors commissaire européen chargé du Commerce, a lancé la nouvelle stratégie de l'UE pour une Europe compétitive dans une Europe mondialisée⁸, qui planifie une approche encore plus agressive en matière de politique commerciale. Cette stratégie s'oriente dans deux directions : vers l'extérieur et les relations de l'UE avec d'autres pays, en particulier dans le Sud, et vers l'intérieur, soit sa vision de l'Europe pour l'avenir.

Pour la première fois, la politique établit clairement le lien entre l'agenda européen de commerce extérieur et la nécessité d'être plus concurrentiel au sein de l'Europe elle-même. Ceci passe par une déréglementation des normes sociales et économiques, ou ce que l'agenda de M. Mandelson appelle « une approche ouverte et flexible de la conception des règles ». Il envisage un assouplissement de la réglementation concernant les services, ce qui pourrait signifier davantage de privatisation, ainsi que des marchés publics, qui auront plus que vraisemblablement des effets négatifs sur l'emploi dans l'Union européenne elle-même.

La politique extérieure est tout aussi préoccupante au niveau de ses effets sur les pays en développement. Finis les beaux discours parlant de faire en sorte que la mondialisation marche pour les pays les plus pauvres : la stratégie en appelle à se « concentrer davantage sur l'ouverture des marchés et sur l'établissement de règles plus strictes dans de nouveaux secteurs présentant une importance économique pour nous ». Cette poussée agressive en faveur des corporations transnationales européennes passe également par une demande d'accès aux ressources naturelles et énergétiques.

Cette stratégie a servi de guide lors des négociations entre l'UE et les pays ACP dans le cadre des **accords de partenariat économique (APE)** : l'UE tente de transformer les accords de Cotonou, non réciproques, en pactes réciproques de libre échange. L'agenda de l'UE concernant les APE va même plus loin que l'agenda de Doha dans ses ambitions. L'UE demande la libéralisation des secteurs industriel et agricole sur la base des tarifs douaniers appliqués, plutôt que des tarifs douaniers contraignants comme dans les négociations de l'OMC ; l'ouverture d'un large éventail de services ; enfin, une libéralisation des investissements, de la concurrence et des régimes de marchés publics des différents pays. Cette dernière a été rejetée par le G90 qui a refusé son inclusion dans le cycle de négociations de Doha. En poussant l'Afrique vers une approche purement orientée vers le marché de l'intégration régionale, l'UE a complètement négligé les besoins immédiats de l'Afrique : mettre en valeur les capacités de production en utilisant un large éventail de politiques qui ont fait leurs preuves, et continuer à travailler pour les économies développées.

Mais les APE ne sont qu'une toute petite partie de l'agenda de la Commission européenne en matière d'échanges commerciaux, qui a par ailleurs été lancé lors d'un cycle de négociations d'**accords de libre échange (ALE)** avec les régions – la Communauté des nations andines, l'Amérique centrale et l'ASEAN, ainsi qu'avec des pays en particulier – la Corée et l'Inde.

Tous auront une série de retombées négatives sur le travail décent, à la fois dans l'UE et dans les pays en développement.

⁸ Une Europe compétitive dans une Europe mondialisée, octobre 2006 : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/october/tradoc_130380.pdf.

Ce qui était clair avant la crise économique mondiale l'est encore plus maintenant : la seule chose que nous ne pouvons pas faire, c'est rester inactifs face à l'aggravation du taux de chômage et des conditions des travailleurs, liée à la course à l'approche « du bas vers le haut » que préconisent les règles actuelles du système commercial mondial. Le recours à un protectionnisme primaire, dont le spectre plane dangereusement, n'est lui non plus pas une réponse. Le commerce a le potentiel de générer plus d'emplois de meilleure qualité à condition d'être étayé par un solide système de réglementation, de coopération et de solidarité. Ce système est à portée de main, pour peu que nos responsables politiques fassent montre de la volonté politique nécessaire, comme le démontre l'histoire, de manière à affronter une crise économique massive. SOLIDAR et ses membres, alliés et partenaires sont résolus à aider nos décideurs à faire montre de la bravoure nécessaire pour se lancer dans ce projet.

« **Jobs Jobs Jobs** » est un projet de trois ans qui vise à démontrer que le travail décent est la pierre angulaire du développement et de l'éradication de la pauvreté.

Le concept de travail décent a été élaboré par l'Organisation internationale du travail, avec l'aval des syndicats, des ONG et d'autres organisations de la société civile. Il réunit les notions de quantité d'emploi avec la qualité de l'emploi créé. Les traits principaux du travail décent sont la création d'emploi, les droits des travailleurs, la protection sociale et le dialogue social.

Tous les documents d'information **Jobs Jobs Jobs** sont disponibles en anglais et en français sur le site : www.solidar.org

Le projet, coordonne par SOLIDAR, reçoit le soutien de l'UE.

SOLIDAR est une alliance européenne de 50 ONG et mouvement travaillistes engagées pour une vie dans la dignité pour tous. SOLIDAR promeut les principes de solidarité, égalité et justice sociale dans les domaines des affaires sociales, coopération internationale et l'éducation en Europe et dans le monde.

Coordinatrice du projet : Barbara Caracciolo
Editeur responsable : Conny Reuter

Que faire ? Marquer une pause, réfléchir et agir

Et pourtant, on ne manque ni de réformes, ni de solutions alternatives favorables au développement afin de remplacer l'actuel système d'échanges commerciaux, et qui pourraient être appliquées afin de garantir un travail décent dans le monde entier.

- **En premier lieu**, avant d'entériner tout accord commercial, il faudrait évaluer son impact sur le travail décent et les pays en développement. Si cette condition n'est pas remplie, un moratoire doit être imposé sur l'accord. Ces analyses d'impact devraient sous-tendre toute politique commerciale.
- **Ensuite**, une poignée de défenseurs des droits humains demandent que le droit commercial soit subsumé dans les chartes de l'ONU concernant les droits humains, y compris la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels. Les États ont le devoir de garantir une sécurité économique de base et la participation des citoyens à la société. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) de 1948, chacun a droit à la sécurité sociale, au travail, à un salaire égal pour un travail égal, à l'éducation (articles 22-27). En outre, l'Agenda de l'OIT pour le travail décent, qui inclut la Déclaration des principes fondamentaux et du droit au travail de 1998, contraint entre autres les États à garantir que les travailleurs soient en mesure de s'organiser en syndicats et de participer aux négociations collectives pour améliorer leur bien-être.

Pour évaluer les options politiques, les gouvernements peuvent notamment prendre comme critère les obligations en matière de droits humains et de droits des travailleurs (entérinées dans le droit international). Si on les prend au sérieux, ces obligations ne peuvent faire l'objet de marchandages ou de compromis. Utiliser les droits humains comme raisonnement sous-tendant le fonctionnement du système des échanges commerciaux changera radicalement le commerce multilatéral.

- **Enfin**, l'intégration régionale qui n'est pas régie par l'ouverture du marché mais bien par un modèle d'intégration du développement pourrait largement contribuer à aider les pays les moins nantis à développer leurs industries. Ce modèle, tel qu'il est imaginé par les leaders des pays en développement comme Julius Nyerere « met en évidence le développement industriel coordonné avec l'aide d'un marché régional plus grand ; des fonds régionaux ou des banques fournis aux membres les moins favorisés ; ainsi qu'une assistance aux pays les moins développés au sein du groupe en termes de transfert de technologie et de construction des capacités de production. Plutôt que de se concentrer sur la maximisation de l'efficacité, l'accent est mis sur la coopération mutuelle, afin de stimuler la création de capacités de production. Au lieu de voir la théorie selon laquelle l'argent des plus riches finit par profiter aux plus pauvres, comme la manière dont les bénéfices devraient être distribués, le modèle d'intégration du développement privilégie l'importance de la coopération, et le recours à des mesures de correction afin d'obtenir un développement équitable entre les membres... Mais surtout, [le modèle] a pour point de départ les besoins des pays plutôt qu'un calendrier en matière de libéralisation du commerce, une caractéristique du modèle de régionalisme ouvert⁹».

⁹ Rethinking the trading system, Aileen Kwa, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2007.



Cette publication a été produite avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu relève uniquement de la responsabilité de SOLIDAR et ne peut en aucune manière être considérée comme le reflet des opinions de l'Union européenne.